

Des partages

Pour maîtriser les marchés

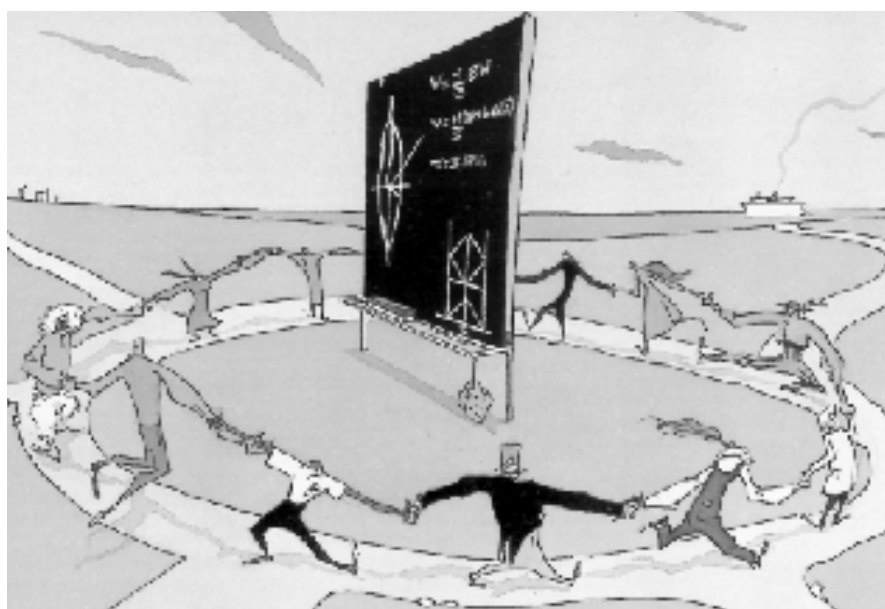
par Paul Boccard

Une démocratisation profonde efficace de l'économie actuelle, impliquant à la fois le niveau global et le niveau des entreprises, devrait aller bien au-delà des visions étatiques anciennes.

Face aux défis de la révolution informationnelle et des réponses réactionnaires de la domination exacerbée du libéralisme et des marchés mondialisés à la crise du capitalisme monopoliste d'Etat et du Welfare State, ce sont des transformations portant sur les marchés eux-mêmes, pour leur maîtrise radicale et un début de dépassement, qui seraient en cause.

Cette maîtrise radicale devrait, pour réussir, dépasser à la fois les maux et les forces, les faiblesses et les atouts de la domination actuelle des marchés déréglementés. Elle ne devrait donc être réduite ni à une maîtrise envahissante étatique, ni à de simples corrections publiques marginales. Une maîtrise démocratique efficace, ne régressant pas par rapport à la souplesse des marchés devrait, selon moi, viser des institutions combinant relations d'échanges marchands nouvelles et relations de partages commençant à les dépasser pour le co-développement de tous.

Avant de présenter quelques propositions dans ce sens, il convient de préciser au moins un des traits caractéristiques de la crise systémique en cours et des défis de sa maturation actuelle. Il concerne les exigences ambivalentes de la révolution informationnelle : soit pour des partages monopolistes rivaux de domination soit pour des partages d'efficacité sociale pour le co-développement de toutes les populations.



L'information symbolisée est fondamentalement différente d'un produit industriel standard. On peut en partager les coûts et l'usage avec tous.

PREMIÈRE PARTIE

Moment actuel de la crise systémique : maturation de la révolution informationnelle, défis de partages démocratiques universels

On parle de « nouvelle économie » fondée sur les technologies informationnelles et la mondialisation. Et on souligne en ce moment l'importance de la croissance mondialisée, dont certains prétendent qu'elle serait durable, sous l'impulsion de l'essor économique des Etats-Unis.

En réalité, l'important essor, qui a succédé à la grave crise financière de la mi-1997 au début de 1999, commencerait à se ralentir en cet automne 2000 aux Etats-Unis. Ainsi s'annonce un atterrissage plus ou moins brutal

et probablement une crise financière et réelle ultérieure de grande ampleur.

En fait, nous ne sommes pas sortis de la crise systémique et de la longue phase de tendance aux désordres financiers et au chômage massif qui a commencé dès la fin des années 1960. Cependant sans doute, ce qu'il y a de vrai dans les analyses exagérément optimistes, c'est qu'avec la maturation des nouvelles technologies, on assiste à la maturation des potentiels et des défis pour construire une issue devenue désormais possible.

démocratiques

et commencer à les dépasser*

La crise systémique concerne les trois éléments constitutifs de tout système économique : pas seulement la structure des rapports sociaux de reproduction, mais les opérations technologiques et la régulation ainsi que les régulateurs. Je veux ici insister seulement sur les implications de la révolution technologique informationnelle pour la structure et la régulation du système, avec les exigences ambivalentes nouvelles de partages .

La crise systémique correspond à la longue phase de tendance aux difficultés de la fluctuation cyclique de longue période Kondratieff. Cette longue phase pourrait être allongée et déformée de nos jours. Dans cette longue phase se manifeste une suraccumulation durable des capitaux, ou un excès d'accumulation persistant par rapport aux limites des profits pour rentabiliser les capitaux. D'où les difficultés, les restrictions et les remaniements des accumulations matérielles et des emplois, en liaison avec les très fortes pressions des accumulations financières. D'où les efforts des nouvelles technologies pour répondre au freinage du progrès de la productivité, par des économies nouvelles de travail vivant mais aussi désormais de travail mort incorporé dans les moyens matériels.

Cependant, dans la crise systémique actuelle, il s'agit d'une véritable révolution technologique d'ensemble, que j'ai proposé d'appeler dès le début des années 1980, la révolution informationnelle. Celle-ci se serait accélérée dans les années 1990 tout particulièrement aux Etats-Unis (1). Elle rendrait compte, plus que tout, de la radicalité de la crise de la structure et de la régulation du système ainsi que de leurs défis.

Avec la révolution industrielle de la machine-outil, c'est la main de l'homme maniant l'outil qui est remplacée par un moyen matériel. Avec la

révolution informationnelle, ce sont certaines fonctions du cerveau humain qui sont remplacées, comme avec les ordinateurs, pour stocker, transmettre et traiter les informations, avec leur numérisation. Cette nouvelle révolution permet aussi un processus d'achèvement de la révolution industrielle, au plan technique du remplacement complet de la main (qui résisterait avec un cerveau derrière elle) avec l'automation et au plan géographique de sa mondialisation.

Ce qui tend à prédominer désormais, y compris pour la production matérielle, ce sont les informations objectivées, comme la recherche-développement dans la production, la formation pour le travail, et les données dans tous les services.

Or, une information symbolisée est fondamentalement différente d'un produit industriel standard, produit à partir d'autres produits reçus. Si je livre à quelqu'un un produit industriel, je ne l'ai plus. Aussi, celui qui reçoit ce produit doit me payer tous mes coûts pour que je récupère au moins de quoi reproduire. Mais si je livre une information, je la conserve encore pour moi et je peux livrer la même à d'autres. Je peux donc partager les coûts avec tous ceux à qui je la livre. Dans le cas du produit industriel, nous avons l'échange sur le marché entre équivalents et dans le cas de l'information, un partage des coûts possible (2).

Des partages des coûts pour les résultats, on peut d'ailleurs passer au partage des opérations de recherche elles-mêmes, tandis que la circulation des informations ou l'accès élargi à elles permet de les enrichir de façon décisive.

Plus il y aura de travailleurs formés, employés et équipés et plus on pourra partager les coûts informationnels pour les productions de ces travailleurs, en principe du moins.

Mais dans la réalité du système existant, sous domination de la rentabilité des capitaux, ces partages de coûts colossaux pour les abaisser, sont utilisés dans de vastes ensembles capitalistes plus ou moins monopolistes, afin de relever la rentabilité financière et d'évincer d'autres ensembles concurrents, en renforçant notamment les pressions sur les emplois.

Ces exigences de nouvelles relations et de partages auraient contribué de façon décisive à la crise du capitalisme monopoliste d'Etat et du Welfare State. On a assisté aux dérèglementations des marchés du travail précarisé, de l'argent financiarisé, des productions privatisées, et à la mondialisation de l'ultra-libéralisme marchand. Ainsi, le partage des coûts informationnels pour la rentabilité a contribué à la mise en cause de l'enfermement des activités dans des monopoles étatiques nationaux (outré la mise en cause des anciens procédés de production cloisonnés). D'où les privatisations favorisant les partages multinationaux pour relever la rentabilité financière mais aussi les pressions de la rentabilité monopoliste. Cela s'est accéléré avec les fusions-acquisitions géantes récentes à l'échelle mondiale (3).

Ces exigences de décloisonnement et de partages et leurs pressions dominatrices ont aussi contribué à l'effondrement des régimes étatistes se réclamant du socialisme, ou des régimes étatistes de développement national dans les pays en voie de développement, avec les défis du monde unipolaire et de l'hégémonie des Etats-Unis. Elles ont aussi poussé les intégrations zonales, comme celle de l'Union européenne.

Elles ont favorisé l'expansion extraordinaire mondialisée des marchés financiers : d'une part pour contrôler d'immenses ensembles d'entreprises,



Une sécurité d'emploi et de formation permettrait une continuité de bons revenus et de droits pour tous, à l'opposé des situations de précarité et d'exclusion.

partageant les coûts informationnels et accaparant les marchés, d'autre part pour lever des capitaux pour les dépenses informationnelles nouvelles.

Mais aussi, outre les novations formidables des activités et des produits ainsi que les coopérations nouvelles, ont été exaspérés les antagonismes de cette croissance relançant les suraccumulations financières et réelles ainsi que le chômage massif, de cycle intermédiaire en cycle intermédiaire à l'intérieur de la longue phase de crise systémique.

Cependant, l'éclatement prochain de la suraccumulation intermédiaire particulièrement forte qui s'annonce (en liaison notamment avec les tensions sur les produits pétroliers, sur les salaires, ou sur les dividendes des actions) se produirait alors que les antagonismes classiques ou nouveaux et les potentiels de leur dépassement possible auraient mûri.

Il s'agit d'abord des défis des antagonismes fondamentaux au plan global. Ce sont les pressions sur les salaires mais aussi sur les dépenses publiques ou de protection sociale. Et c'est donc leur contribution en fin de compte au freinage de la croissance des capacités de production et de productivité, puis avec les inflations ainsi relancées, leur contribution à l'insuffisance de la demande globale, en l'emportant sur les consommations à partir des plus-values financières. C'est le gonflement vertigineux des titres financiers et l'énormité du levier des endettements aggravant les

risques d'effondrement. Ce sont les surcapacités potentielles des accumulations liées aux immenses fusions rivalisant pour accaparer les marchés mondiaux. Ce sont les risques nouveaux concernant la santé, l'environnement, la diversité culturelle du fait de cette recherche forcenée, mondialisée, de l'abaissement des coûts matériels utilisant de façon tout à fait nouvelle l'information.

Cela se relie donc aux défis des antagonismes des gestions et organisations des entreprises. Il ne s'agit pas seulement des rivalités de partages monopoliste entre ensemble d'entreprises, ou encore de relations durables de partages informationnels avec leurs clients. Il s'agit aussi des efforts de partages d'informations et de responsabilités avec les travailleurs pour leur implication et leur créativité. On assiste aux antagonismes du renforcement des dominations à travers ces implications, pour intégrer les travailleurs à leur propre exploitation, y compris, au nom de leur mobilité de carrière et de la compétitivité, par les pressions sur les conditions, les coûts, la précarité du travail.

Il s'agit enfin des défis des antagonismes internationaux et mondiaux, dans les nouvelles zones d'intégration (comme l'Union européenne), ou interzonaux (comme entre l'Union européenne et ses voisins de l'Est ou du Sud) ou avec l'hégémonie grandissante des Etats-Unis.

Cela concerne tout particulièrement la domination nouvelle par l'im-

portation massive des capitaux aux Etats-Unis du monde entier et tout particulièrement du Japon ou de l'Union européenne (avec ses premiers effets à la baisse de l'euro) favorisant leurs dépenses de domination. Cette importation de capitaux renvoie au rôle de monnaie mondiale de fait du dollar, cherchant à accaparer les potentiels de la révolution monétaire de décrochement de la monnaie par rapport à l'or. Cela renvoie aussi à l'avance relative des Etats-Unis dans les technologies informationnelles et dans le développement des réseaux monopolistes transnationaux mondialisés.

Les antagonismes des partages de domination entre pays développés et pays en voie de développement ont commencé à éclater avec la crise des pays émergents de 1997-98. Mais c'est aussi et de plus en plus entre les pays les plus développés que montent les défis des oppositions entre coopérations et dominations. D'où les enjeux de rapprochements possibles des pays de l'Union européenne avec les autres zones plus ou moins dominées pour le co-développement de tous, à l'opposé de la recherche d'un condominium inégal avec les Etats-Unis et aussi le Japon.

D'ailleurs, outre les révolutions informationnelle et monétaire, ce sont aussi la révolution démographique (de la longévité et de la réduction de la natalité) ou la révolution écologique (des pollutions, des techno-biologies, de l'espace) qui poussent à des partages démocratiques jusqu'au niveau de chaque personne, non seulement dans chaque pays, mais dans les zones internationales et au plan planétaire. ■

* Ce texte reprend une intervention faite au colloque sur « une nouvelle démocratie économique » organisé par la Fondation de investigation marxistas, à Madrid, les 17 et 18 novembre 2000. Des extraits en ont été utilisés le 30 novembre 2000 pour une intervention à la première séance plénière du colloque organisé à Paris-La Villette sur le thème : « Pour une construction citoyenne du monde, un an après Seattle ».

1. Voir notamment Robert J. Gordon, « Has the New Economy Rendered the Productivity Slowdown Obsolete », Paper at the meeting of the Federal Reserve Bank of Chicago, juin 1999.

2. Paul Boccard, « Révolution informationnelle et débuts possibles d'un nouveau type de régulation dans un système mixte ouvert », *Mondes en développement*, ISMEA, Paris-Bruxelles, Tome 20, n° 79/80, 1992.

3. Joachim Bischoff, Paul Boccard, Karl Georg Zin u.a., *Die Fusions-Welle*, VSA Verlag, Hamburg, 2000.

DEUXIÈME PARTIE

Des partages démocratiques pour maîtriser les trois marchés : du travail, monétaire-financier et des produits

Il s'agit seulement de quelques grands axes d'objectifs et de moyens pour des institutions organisant une démocratisation radicale jusqu'à des pouvoirs d'interventions directes et décentralisées de tous les citoyens et travailleurs.

Dans les luttes concrètes et les propositions pratiques actuelles, on peut déceler des enjeux d'émancipation de la dictature des marchés par des partages maîtrisés par tous, du local au planétaire, à l'opposé de la prédominance des partages d'intégration dominante à cette dictature, se présentant de façon fragmentaire.

Aussi, je vais présenter, de façon très schématique, des propositions de mise en cohérence des aspirations à des coopérations d'émancipation.

Par hypothèse, une cohérence efficace, dans les conditions de la révolution informationnelle, dépassant à la fois les forces et les faiblesses des marchés, devrait répondre à trois ensembles d'exigences.

■ Première exigence : Dépasser la flexibilité du marché jusqu'à des suppressions d'activité mais sans les rejets sociaux de ces suppressions, par des rotations ou partages d'activités. Par exemple : dépasser la flexibilité de la suppression d'emploi par le chômage, par la mise en formation alternant avec l'emploi ;

■ Deuxième exigence : Dépasser les initiatives créatrices des concurrences destructrices, en partageant entre entreprises ou à l'intérieur de chacune (avec les travailleurs) ainsi qu'entre localités, régions et nations, entre zones internationales, jusqu'au plan mondial. On viserait non seulement des objectifs communs mais les interventions originales en émulations pour mieux réaliser ces objectifs afin de développer les populations partout et leur vie créatrice.

■ Troisième exigence : Réguler les passages entre activités alternantes et des partages entre entreprises ou populations, en cherchant à faire progresser, en évitant surproduction et

sous-production, l'efficacité sociale. Avec l'efficacité on rechercherait la promotion des capacités et des conditions de vie des populations partout.

Voyons maintenant des propositions schématiques concernant les trois marchés, du travail, de l'argent et des productions, ainsi que le marché international ou mondial qui les relie.

1) Maîtriser et commencer à dépasser le marché du travail par une « Sécurité mobile d'emploi ou de formation » (4)

Il s'agit d'aller au-delà des limites du plein emploi. D'abord, au plan théorique comme dans la pratique, le plein emploi n'a jamais signifié l'absence de chômage, mais un taux d'emploi élevé avec un certain taux de chômage, considéré comme inéliminable, car aller au-delà serait dit-on inflationniste

Par exemple, on parle de plein emploi aux États-Unis avec un taux de chômage de 4% et le taux inéliminable serait plus sensiblement élevé en Europe. Ensuite, le plein emploi n'empêche pas la sous-qualification, ou encore un taux de demande d'emploi inférieur des femmes.

L'éradication du chômage, possible avec la révolution informationnelle, maintiendrait la souplesse de la suppression de l'emploi, par l'alternance entre emploi ou formation. Cela s'opposerait aux gâchis des rigidités des prétendues garanties d'emploi des régimes étatistes s'étant réclamé du socialisme.

Certes, déjà des ébauches tronquées contradictoires, refoulées tendraient à aller dans ce sens.. C'est l'expansion de l'indemnisation du chômage, des emplois aidés, de la formation continue ou permanente, des minima de revenus sociaux d'assistance. Cependant, une sécurité d'emploi ou de formation s'opposerait à la discontinuité, comme aux bas niveaux de ces soutiens et à toutes les précarités.

Elle serait aussi foncièrement dis-

tincte des mesures de « workfare » visant à des emplois ou formation précaire et à bas niveaux sans possibilité de refus, sous peine de suppression de la protection sociale nouvelle.

Elle s'opposerait enfin aux propositions de revenus minima d'existence déconnectés de l'emploi ou de la formation.

Une sécurité d'emploi ou de formation viserait à proposer soit un emploi, soit une formation à chacune et à chacun, leur convenant, avec une continuité de bons revenus et droits et des passages dans les deux sens maîtrisés par les intéressés.

Ces objectifs sociaux radicaux supposent des pouvoirs et des moyens financiers correspondants, ainsi que des institutions les partageant. Ces partages d'objectifs, de pouvoirs et de moyens seraient institués à différents niveaux, depuis les bassins d'emplois locaux. Il y aurait une mutualisation des formations et des moyens financiers. Cela porterait en particulier sur des prélèvements obligatoires accrus pour la formation sur les entreprises. Mais cela viserait aussi des crédits bancaires ou des avances publiques pour les dépenses de formation, qui seraient remboursées par ceux qui emploieraient les formés. Cela viserait également de nouvelles normes sociales communes.

Des incitations et soutiens des financements publics et des crédits viendraient à l'appui des propositions d'emploi et de formation en quantité et en qualité, non seulement des chefs d'entreprises, mais des travailleurs employés eux-mêmes, des demandeurs d'emploi, des organisations syndicales et de chômeurs, des élus, depuis les bassins d'emploi.

Au-delà, le solde éventuel de demandeurs n'ayant pu obtenir ni emploi ni formation, devrait pouvoir être couvert, tout particulièrement par des mises en formation sur fonds publics ou encore du système de crédit.

Enfin, la formation permanente tout le long de la vie ne viserait pas seulement un emploi plus qualifié et plus responsable, tout en fournissant une demande soutenue nouvelle, mais elle concernerait aussi le développement culturel pour la maîtrise d'une vie plus épanouie et créative de chacun.

2) Maîtriser et commencer à dépasser le marché de l'argent avec des

monnaies communes zonales et mondiale et des titres financiers de co-développement en obligations et actions d'un type nouveau (5)

Il s'agit d'aller au-delà du soutien du crédit et des marchés financiers par la monnaie non seulement à cours forcé mais désormais décroché de sa régulation par l'or.

On pourrait dépasser le chantage des rentabilités financières des capitaux par leur déplacement sur d'autres monnaies, avec des monnaies communes jusqu'à une monnaie commune mondiale. Et on dépasserait les destructions des coupures du crédit ou des pressions pour des rejets sociaux des marchés financiers, grâce à des déplacements des financements accompagnant des déplacements d'activité, soit vers de nouvelles organisations productives, soit vers des formations articulées aux emplois, avec l'avancée de critères de co-développement des populations. Une taxation des flux financiers internationaux, mesure uniquement négative, serait utile mais tout à fait insuffisante. James Tobin lui-même a déclaré que le principal mérite de la taxe qu'il a proposée est de permettre une autre politique de crédit abaissant les taux d'intérêt.

Ainsi, des monnaies communes zonales, comme l'euro, mais de préférence non unique, permettraient de partager la création monétaire dans toute une zone internationale, non pour soutenir les placements financiers comme l'euro actuel, mais pour des crédits à long terme à taux sélectivement abaissés afin de favoriser la coopération entre entreprises pour les recherches-développement et l'emploi ou la formation des populations communes. Les taux d'intérêt seraient d'autant plus abaissés pour le crédit aux investissements, que ceux-ci programment plus d'emploi et de formation. On viserait ainsi à développer les solidarités internationales dans chaque zone, à l'opposé des concurrences destructrices, en s'appuyant sur une création monétaire partagée, par exemple en Asie extrême orientale ou en Amérique latine.

Une monnaie commune mondiale pourrait être créée, à partir des Droits de Tirages Spéciaux du FMI, à l'opposé du rôle dominateur de la monnaie commune mondiale de fait actuelle qu'est le dollar.

Ainsi, la prise inflationniste du dol-



La question du rôle et de l'organisation du FMI est au cœur des initiatives pour une mondialisation de coopération.

lar sur le monde et son soutien des importations de capitaux aux États-Unis pourraient être dépassés par une prise inflationniste redistribuée en faveur de l'emploi ou de la formation partout et de capitaux coopérant pour le co-développement de tous les peuples

Le droit de tirer les monnaies participantes au FMI par telle ou telle Banque Centrale affiliée proviendrait d'attribution de monnaie commune en des quantités représentant des multiples des quotes-parts en monnaies participantes (nationales ou zonales) déposées au FMI. Ces droits de tirage multipliant la quantité de monnaies nationales mises à la disposition du FMI (4, 5, 10 fois...) seraient d'autant plus importants que la population et son sous-emploi pour tel ensemble national seraient élevés. Et les critères d'attribution viseraient des crédits à taux abaissés pour favoriser des achats pour des investissements en vue de l'emploi et de la formation. Les droits de vote au FMI seraient déconnectés des quotes-parts.

De nouveaux titres financiers pourraient être institués et développés concurrentiellement aux titres existants. On s'appuierait éventuellement sur des difficultés de ces derniers et la recherche de sécurité contre des

effondrements boursiers, à l'opposé de la hauteur des rendements.

Cela pourrait concerner des obligations publiques à taux réduit, mais soutenues et sécurisées par un certain portage des Banques Centrales, affectées à des dépenses de développement des capacités des populations.

Cela pourrait porter aussi sur des actions publiques concernant des entreprises publiques ou des entreprises mixtes, à partir des propriétés existantes et de la mixité de fait de nombreuses privatisations, mais en transformant le droit de ces actions. Ce droit pourrait concerner une limitation des cessions, mais aussi une réduction forte de dividendes en contrepartie d'exigences sur la formation et l'emploi en coopération.

Cela pourrait aussi concerner un droit nouveau de même type pour les actions détenues par les salariés, outre des règles nouvelles pour leur distribution.

Cela pourrait porter encore sur des réglementations touchant les gestions des grands fonds de placements, comme les fonds de pensions, afin de contrarier leurs exigences spéculatives et d'inciter à des critères éthiques et sociaux.

Cela pourrait toucher des joint-venture concernant notamment des services publics ou mixtes, ou des entre-

prises publiques entre plusieurs Etats nationaux coopérants.

Il faudrait évoquer l'organisation de débats, de pouvoirs et d'institutions correspondants. Cela concernerait des pouvoirs d'interventions locales sur les relations entre Banques et entreprises, notamment pour des incitations des bonifications publiques prenant en charge une partie des intérêts. Mais cela viserait aussi un rôle nouveau d'impulsion des institutions financières publiques et semi-publiques, et un contrôle démocratique de la politique des Banques Centrales. On pourrait également organiser une nouvelle répartition des droits de vote et leur contrôle démocratique dans un FMI refondu, avec d'autres critères d'intervention, ou encore une refonte de la Banque Mondiale. On instituerait des débats et des arbitrages sur les gestions impulsés par les participations publiques, salariales etc.

Au-delà des répartitions des financements et de leurs normes d'utilisation, les réactions vis-à-vis des tendances inflationnistes ou déflationnistes viseraient à éviter les corrections dissymétriques et dépressives, pour inciter à des corrections recherchant des partages de moyens financiers et de capacités informationnelles, afin de faire progresser l'efficacité de tous. Une autre politique monétaire et financière favoriserait des coopérations pour améliorer les rapports entre coûts et production, à travers des accès partagés aux procédés les plus avancés, des mises en formation et des réorganisations des entreprises, sans les contraintes des destructions par les coupures de crédit ou le retrait des fonds.

Enfin, on pourrait organiser la prise en considération de mesures en volume et en temps pour les productions et les services, au-delà des mesures monétaires, permettant une maîtrise démocratique des temps sociaux et des réponses aux besoins.

3) Maîtriser et commencer à dépasser le marché des productions : avancées de critères de gestion d'efficacité sociale des entreprises, coopérations pour les organisations et pour les implications sociétales des productions

En ce qui concerne des avancées de maîtrise démocratique radicale des gestions des entreprises, il s'agirait d'articuler de nouveaux pouvoirs des

travailleurs d'interventions concertés dans les gestions à l'utilisation de nouveaux critères d'efficacité sociale. Ceux-ci permettraient de faire reculer la domination des critères de rentabilité financière, à travers une mixité viable et conflictuelle avec eux, à des degrés divers dans les entreprises publiques, mixtes ou privées.

Une nouvelle mixité à prédominance publique et social viserait à dépasser les privatisations multinationales mondialisées avec la promotion d'entreprises publiques profondément ouvertes aux coopérations internationales et nationales, entre elles, avec les travailleurs, les consommateurs et les usagers, avec les entreprises mixtes et privées.

Une appropriation sociale effective des moyens de production et de circulation dépassant la domination privée des capitaux suppose un dépassement des capitaux comme propriété d'argent en prise sur la mobilisation du crédit pour la rentabilité. Cette appropriation concerne donc non seulement la propriété proprement dite mais la maîtrise sociale partagée du crédit et des critères d'utilisation des fonds. En effet le capital ne se réduit pas à une propriété privée comme dans le système esclavagiste.

Et les nouveaux critères d'efficacité sociale contribueraient à articuler le niveau des entreprises aux orientations globales des nouveaux buts sociaux de sécurité d'emploi et de formation, ainsi qu'aux nouveaux crédits sélectifs partagés et aux nouveaux titres financiers.

Ces critères de performances iraient au-delà des exigences récentes concernant la productivité globale de tous les facteurs, à l'opposé de la focalisation exacerbée sur la productivité apparente du travail. Et ils chercheraient à dépasser la souplesse des critères synthétiques et décentralisés de rentabilité des capitaux pour l'appréciation des résultats et la combinaison des facteurs de production.

Ces critères d'efficacité sociale permettraient des coopérations entre entreprises opérant non seulement sur des marchés communs ou liés mais aussi concernant les mêmes ensembles de populations, à l'opposé des concurrences destructives. Cependant, il s'agirait aussi de dépasser les souplesses des destructions ou des absorptions d'entreprises, avec leurs rejets catastrophiques et leurs dominations, par des coopéra-

tions entre entreprises visant à maîtriser des changements d'organisation à l'intérieur des entreprises ou entre elles. Cela concernerait notamment des accords portant aussi bien sur les marchés (les prix et les quantités) que sur les partages d'information ou des Fonds de coopération.

J'ai déjà proposé depuis une vingtaine d'années de nouveaux critères d'efficacité sociale des gestions d'entreprises (6). Ils ont contribué à susciter plusieurs autres propositions plus ou moins proches ou opposées, rivales, en France (7). Ils seraient à la fois compatibles et opposés aux critères de rentabilité financière dans une mixité viable, conflictuelle et évolutive des gestions. Ainsi, le but de "valeur ajoutée" inclut le profit tout en le dépassant.

A l'opposé et en liaison avec la rentabilité économique "Profit/Capital total de l'entreprise", il s'agit en premier lieu de critères d'efficacité du capital : "valeur ajoutée/capital matériel et financier". En deuxième lieu, il s'agit d'efficacité sociale. Sur la base de l'élévation de l'efficacité du capital en valeur ajoutée et de la croissance de la valeur ajoutée, on chercherait à augmenter la valeur ajoutée dite disponible pour les travailleurs et la population (salaires, formation, prélèvements sociaux et publics). En troisième lieu, en visant la productivité de tous les facteurs et le bénéfice, il s'agit de rechercher une valeur ajoutée disponible supplémentaire, au-delà de la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs et la population nécessaire aux taux en vigueur. Ainsi, on peut écrire :

$$\text{Bénéfice} = \text{profit} \\ \text{(pour l'accumulation du capital)} \\ + \text{valeur ajoutée disponible} \\ \text{supplémentaire}$$

Ainsi, les dépenses pour les travailleurs et les populations sont à la fois des buts et des coûts, au lieu d'être seulement des coûts à réduire.

En quatrième lieu, il s'agit de coopérer entre entreprises d'un même ensemble territorial pour élever la valeur ajoutée disponible par tête de population de cet ensemble, depuis les bassins d'emploi et de formation, notamment en volume, tout en réduisant le temps de travail. En cinquième lieu, il s'agit d'accroître les dépenses informationnelles dans l'entreprise et en coopération, formation et recherche-développement, pour accroître la valeur ajoutée disponible supplémen-

taire et vice-versa. Encore quelques mots sur les accords de coopérations entre entreprises, comme aussi entre pays et zones internationales pour maîtriser les marchés ainsi que, de façon non catastrophique, les changements d'organisation nécessaires à l'intérieur de chaque entreprise comme entre elles. Ces changements d'organisation chercheraient à répondre aux insuffisances d'efficacité des gestions, y compris par des suppressions d'activités, mais pour des nouvelles activités et non des destructions de rejet social.

Ces nouveaux accords viseraient aussi les implications sociétales des productions en concernant notamment la qualité des produits ou celles des activités.

On pourrait expérimenter en particulier des accords de maîtrise des fluctuations de prix et de parts de marché pour les productions, cherchant à accroître la productivité et le volume des activités de l'ensemble des coopérants, avec une organisation modifiable. Ainsi, des Fonds de coopération permettraient de réduire les pointes et les creux des prix, mais aussi d'accompagner les développements et les reconversions pour économi- ser dans les consommations ou

dans les productions suivant le type d'excès de demande ou d'offre.

Des suggestions vont aujourd'hui dans une certaine mesure dans ce sens à propos des produits pétroliers. Mais on pourrait envisager aussi des cas immédiats de produits manufacturés, comme par exemple les composants électroniques. Il s'agirait aussi d'accords sur les précautions écologiques ou de santé, ou encore sur la promotion de la diversité culturelle.

Ainsi des normes sociales pourraient être élaborées sur la qualité des activités de production et des produits, au plan des pollutions ou de la santé, mais aussi au plan de la diversité culturelle et du partage des productions informationnelles entre les aires culturelles nationales et zonales. Ces normes élaborées en commun viseraient des partages et des émulations pour leur réalisation.

4) Partage de pouvoirs et d'informations avec des institutions démocratiques participatives - Processus de construction par la réponse aux défis des transformations effectives actuelles

Ces propositions de construction cohérente d'une maîtrise des marchés et d'un début de dépassement ne

seraient pas à instaurer de façon doctrinaire, ni par exemple à travers des projets de lois élaborés en dehors des luttes concrètes et des affrontements en cours.

Je veux seulement donner quelques indications sur deux dimensions de leur ouverture à la créativité sociale.

Il s'agit, tout d'abord, à propos d'une démocratisation institutionnelle, de faire appel aux interventions directes des travailleurs et des citoyens pour peser sur les relations et institutions des différents marchés, en instaurant de nouveaux pouvoirs et droits des travailleurs en fait, puis légalement. Cela concernerait des droits d'accès à l'information et de participation à la détermination des décisions.

Aux côtés des institutions délégataires de la démocratie parlementaire, on pourrait organiser de façon décentralisée, depuis les bassins locaux d'emploi et de formation, des rencontres entre citoyens et travailleurs, outre les dirigeants des comités d'entreprises, les responsables locaux de syndicats et d'associations, les élus de terrain, en direction notamment des dirigeants d'entreprises, des Banques, des services publics, pour des propositions et des concertations sur ces propositions.

Ainsi, s'élaboreraient des triangles décentralisés entre propositions d'objectifs sociaux, moyens financiers et nouveaux pouvoirs (avec partage de droits d'interventions et d'information). Ces rencontres décentralisées locales s'articuleraient, d'une part, aux concertations des assemblées de travailleurs et des comités d'entreprises dans les établissements et entreprises de production ou de services, dont les pouvoirs seraient accrus. Elles s'articuleraient aussi à un niveau régional. Des concertations pourraient être organisées à des niveaux plus vastes dans des assemblées régio-



Il ne s'agit pas de vouloir faire le bien d'autrui de façon paternaliste, mais de favoriser la possibilité pour chacun de contribuer à son propre bien, dans une éthique d'intercréativité.

nales de concertation, avec une publicité en direct des débats et l'organisation des interpellations des mandataires par leurs mandants.

Des assemblées de concertations de ce genre pourraient être instituées au niveau national, auprès du Parlement, dépassant par exemple en France les institutions mineures du Conseil économique et social ou des commissions du Commissariat du Plan qui pourraient être reconverties pour leur servir de bureaux d'information et d'étude. Elles pourraient être aussi organisées dans une assemblée de concertation des interventions au niveau de l'Union européenne auprès du Parlement européen, en refondant complètement le Comité économique et social actuel. Les moyens modernes d'information et de débats par Internet et e-mail seraient mobilisés pour le suivi par thème de tous les intéressés jusqu'au plan planétaire et des institutions multilatérales mondiales refondées.

En ce qui concerne les défis des élaborations institutionnelles en cours actuellement, à propos des trois marchés fondamentaux, les tentatives prétendant à des concertations et à des maîtrises se multiplient en ce moment. Mais ces tentatives sont sous domination des appareils patronaux et étatiques, dont il s'agit de contester le monopole d'élaboration.

Ainsi, à propos du marché du travail, de l'emploi et de la formation, il y a les défis au niveau européen des "nouveaux départs" pour les plans nationaux pour l'emploi, depuis le Sommet de Luxembourg en 1997. Il s'agit de la proposition d'offrir à tout chômeur avant douze mois de chômage et à tout jeune avant six mois, soit un emploi, soit une formation, soit des entretiens de suivi, avec les insuffisances criantes par rapport aux promesses du troisième terme "d'entretiens" et du refus d'obligations chiffrées contraignantes.

Il s'agit aussi dans le cas de la France par exemple des défis des propositions actuelles de transformations contradictoires, des indemnités du chômage et des mesures d'aide au retour à l'emploi, de la formation permanente, des reclassements en cas de plans de licenciement, de création d'emploi accompagnant la réduction du temps de travail, de pérennisation des emplois aidés pour les jeunes, de conversion en emplois stables des emplois pré-

caires, etc. A propos des marchés monétaires et financiers, il y a les défis au niveau européen de contrôle de la politique de la Banque Centrale Européenne sur l'euro, depuis notamment le Parlement européen. Les baisses de taux ont favorisé les crédits pour les placements financiers, notamment à l'extérieur, puis les hausses de taux d'intérêt n'ont pas empêché les sorties de capitaux vers Etats-Unis tout en risquant, si leur élévation se poursuit, de casser la croissance. D'où le besoin d'une politique sélective des taux d'intérêt dissuadant les placements financiers, mais favorisant les crédits pour les coopérations en vue de l'emploi et de la formation. Dans le cas de la France, ce sont les défis d'interventions sur les relations Banques/entreprises au niveau local, pour des bonifications par des fonds publics régionaux prenant en charge une partie des intérêts des crédits. Il s'agit encore des débats sur une utilisation des participations publiques ou des actions de salariées pour d'autres orientations des gestions.

Il faudrait aussi considérer les défis des associations et des partenariats avec les voisins de l'Union européenne à l'Est, ou au Sud. On a pu, par exemple, proposer de dépasser les objectifs de zone de libre-échange dans la coopération interzonale Euro-méditerranéenne et les limites des aides financières prévues. Avec une sorte de plan Marschall, non dominateur, des dons en euros aux Banques Centrales du Sud permettraient des refinancements de crédits à très bas taux pour des achats d'équipement aux pays européens, favorables à l'emploi et à la formation des deux côtés de la Méditerranée.

A propos des productions, des gestions et des coopérations, cela concerne de nouveaux types de coopération entre services publics, par exemple dans les chemins de fer, les réseaux énergétiques ou de télécommunication, pour dépasser à la fois les dangers et les souplesses des dérèglementations actuelles. Mais il s'agit aussi des défis des relations avec les pays pétroliers. Cela touche aussi les questions de dépassement des exigences ultra-libérales de l'OMC, à propos notamment des accords concernant le principe de précaution pour la santé ou le principe de diversité pour les productions culturelles ou encore les relations

d'ensemble avec les pays en développement, pour des partages maîtrisés des marchés.

* *
*

Au-delà des tentatives de coordination pluri-étatiques, zonales ou planétaire, entraînant la domination de certains Etats et des antagonismes inter-étatiques, l'appui sur les interventions décentralisées de tous les intéressés et sur leur concertation aux différents niveaux devrait permettre des coopérations de co-développement de tous.

Pour finir, soulignons l'importance de la montée de nouvelles valeurs éthiques de partage, non seulement de ressources, mais de pouvoirs et d'informations, pour la créativité de tous. Il ne s'agit pas de vouloir faire le bien d'autrui de façon paternaliste ou encore pour se sacrifier, mais de favoriser la possibilité pour chacun de contribuer soi-même à son propre bien en relation avec les autres, dans une éthique d'intercréativité. n

4. Paul Boccarda, « Pistes pour des interventions et scénarios pour une Sécurité d'emploi ou de formation mobile dans une régulation nouvelle », *Issues*, n° 47-48, 4ème trimestre 1995-1^{er} trimestre 1996.

« Une Sécurité d'emploi ou de formation, au-delà du plein emploi traditionnel », *Sociétés et Représentations*, 2ème semestre 1999; repris dans *Issues* n° 53-54, 3ème-4ème trimestre 1999.

5. Paul Boccarda (et débats avec Gérard Lafay et Jacques Mazier), « Pour une création monétaire en coopération et pour une monnaie commune articulée aux monnaies nationales », *Issues*, n° 51-52, 1^{er} ET 2^e trimestres 1998.

Paul Boccarda, « Face à la crise mondiale récente, un ensemble de mesures monétaires et financières cohérentes », *Economie et Politique*, novembre-décembre 1998.

6. P. Boccarda, *Intervenir dans les gestions avec de nouveaux critères*, Editions Sociales, Paris 1985 - Jean-Claude Louchart (coordonné par) *Nouvelles approches des gestions d'entreprises*, L'Harmattan, Paris 1995.

Paul Boccarda, - Carlos Mendoza, *Un nuevo programa economico de cambio social. La Revolucion Informacional y la intervencion de los trabajadores en la gestion para una regulacion de nuevo tipo*, Tesis once, Buenos-Aires, 1997.

7. Groupe présidé par Jacques Barraux, « Entreprise et performance globale », Commissariat Général du Plan, *Economica*, Paris 1997.

Voir aussi :

- « Quels entreprises et services publics en France et en Europe » *Issues* n° 53-54, 3^e et 4^e trimestre 1999 ;

- « Travail, entreprises, sociétés », numéro spécial d'*Issues*, n° 55-56, 2^e-3^e trimestres 2000.